

Pour la justice l'automobiliste n'a pas fait chuter les motards

Deux gendarmes avaient perdu le contrôle de leur moto en 2009 sur la route de Tarascon

François Hernandez croyait l'affaire classée. Jusqu'au jour où il a reçu un courrier du tribunal de grande instance de Tarascon l'informant qu'il allait être jugé le 1er juin dernier pour une affaire de coups et blessures involontaires. C'est ainsi que l'on appelle dans le vocabulaire judiciaire un accident de la circulation.

Il est vrai que l'accident remontait au 3 septembre 2009. Il était aux alentours de 15 heures lorsque ce responsable qualité de la concession Renault d'Arles prend le volant d'un véhicule. Une procédure d'essai classique et si bien rodée que le responsable du garage a même émis une note de service définissant le trajet avec interdiction d'en dévier. L'essai doit se faire à partir du garage, en empruntant la D 570, autrement dit la route de Tarascon sur quelques kilomètres avant de tourner à droite, juste avant l'hôtel des Granges pour prendre le chemin des Baux.

C'est justement au niveau de ce chemin que deux motards de la gendarmerie circulant dans le sens Arles-Tarascon perdent le contrôle de leur deux roues. Les deux militaires chutent et se retrouvent, avec leurs motos, du côté gauche de la chaussée, presque au niveau du radar. Par bonheur, ils ne sont pas grièvement blessés.

Et là les choses vont se compliquer. Pour les deux gendarmes, leur chute est consécutive à un écart de conduite de François Hernandez. Ce dernier circulait dans le sens Tarascon-Arles affirment-ils, et c'est en voulant éviter cet écart de conduite en leur direction qu'ils auraient chuté. Fait que le prévenu a toujours nié. Il affirme s'être arrêté au stop du chemin du Baux et avoir vu tomber les deux motocyclistes. Il aurait tout de suite tourné sur sa droite, stationné son véhicule sur le bas-côté fa-



François Hernandez et Maître Patrick Gontard sont revenus sur le lieu de la chute.

/ PHOTO J.-L.P.

ce à l'hôtel pour porter assistance aux deux blessés.

La parole des uns contre celle de l'autre, d'autant qu'il n'y a pas de témoin direct, sinon la propriétaire de l'hôtel, présente sur les lieux une fraction de seconde après l'accident qu'elle n'a pas vu. Quant au véhicule essayé par François Hernandez, il ne porte aucun impact de choc.

Le ministère public a suivi la version des militaires en requérant une peine de 4 mois de prison avec sursis, une amende et des dommages et intérêts pour les victimes. Le tribunal est entré en voie de relaxe, suivant la longue plaidoirie du bâtonnier Patrick Gontard (barreau d'Avignon). Ce dernier s'est attaché, constat d'huissier et

plans à l'appui, à démontrer que son client ne pouvait en aucun cas être à l'origine de la perte de contrôle des motards. "Mon client n'a jamais circulé sur la D 570 dans le sens Tarascon-Arles, il était arrêté au stop et la chute des deux motards est survenue après. On a prouvé que M. Hernandez, ayant vu l'accident, a tourné sur sa droite pour se garer sur le bas-côté et a porté assistance aux blessés" précise l'avocat qui a mené son instruction.

"Cette affaire a été une épreuve pour moi et toute ma famille" poursuit François Hernandez d'autant plus soulagé que le dossier est maintenant clos dans la mesure où le parquet n'a pas interjeté appel du jugement. **Jean-Luc PARPALEIX**



C'était en septembre 2009, gendarmes et policiers font les premières constatations.

/ PHOTO ARCHIVES N.V.

DEMAIN AVEC
La Provence

Le supplément "Version Femina" spécial Arles

Cinq pages spéciales consacrées à Arles : restos, boutiques, sorties, ainsi que les bonnes adresses testées et approuvées par la rédaction locale.

L'AGENDA

DEMAIN ● **Concours de pêche jeunes.** L'APASMC organise un concours de pêche réservé aux enfants, avec lâcher de truites, à 8 h au domaine du Lac. Renseignements et inscriptions : Lou Cassaire Pescare, ZAC du Cabrau, ou 06 80 93 82 78 ou sur place le jour-même.

● **Ventes Emmaüs.** Grande vente de livres au kilo de 9 h à 12h et de 14 à 18h à la communauté Emmaüs d'Arles, mas de la Triquette, 299 avenue abbé Pierre.

LUNDI ● **Permanence de l'AVAPA.** L'AVAPA tiendra sa permanence à la Bourse du travail de 14 h à 17 h 30. Exceptionnellement, pas de permanence en août. Contact : 04 90 96 50 27.

Achat d'OR
et de bijoux d'occasion
ARLES
Paiement immédiat
Pièce d'identité exigée

Appel gratuit depuis un poste fixe **0 805 696 236**

Chercheur d'Or Provence
2 bis, avenue Victor HUGO

DU 28 JUILLET AU 5 AOÛT 2012

E.LECLERC **Arles**

Plongez à prix bas...

Le centre commercial Arles c'est aussi 21 boutiques à votre service

SPECIAL PISCINE

16€⁹⁰ Chlore permanent galets 200gr seau de 5Kg

199€ Piscine acier 3,50m x 0,9m

1399€ Piscine Bois Classe 4 hexagonale 4,22m x 1,24m

AVENUE DE LA LIBÉRATION ARLES - DIRECTION AVIGNON

836241

FREELANDER 2 ÉDITION LIMITÉE SPORT

PARTENAIRE D'UNE VIE 100% ACTIVE

Jantes en alliage 19" Anthracite, jupes latérales, sortie d'échappement chromée ou encore grille de calandre et ouïes latérales finition Gloss Black distinguent cette édition limitée avec raffinement. La sellerie cuir bi-tons ou noire intégrale affiche un style spécifique avec un esthétique bandeau central rainé. Êtes-vous prêt pour un sprint vers l'un des 100 Freelander 2 Sport disponibles ?

AUTOSELECT

LES MILLES
ZA La Pioline
04 42 64 56 64

AIX EN PROVENCE
2 ter, cours Gambetta
04 42 21 54 92

LAND-ROVER

Consommations mixtes Norme CE 1999/94 (L/100km) : de 6,2 à 7,0 - CO2 (g/km) : de 165 à 185. Série limitée à 100 véhicules chez les concessionnaires participants, disponible en Bleu Mauritius, Noir Barolo et Rouge Firenze et motorisations TD4 BVA/BVM et SD4.